

CSFT 2020

14^e congrès de la Société
Francophone de Tabacologie

26 et 27 novembre 2020
Institut Pasteur - Paris



Rapport de l'OMS sur la vape août 2019 : Que faut-il retenir pour l'arrêt du tabac chez les fumeurs ?

Pr Bertrand Dautzenberg

Institut Arthur Vernes – Respadd –PST

Président commission AFNOR e-liquides e-cigarettes

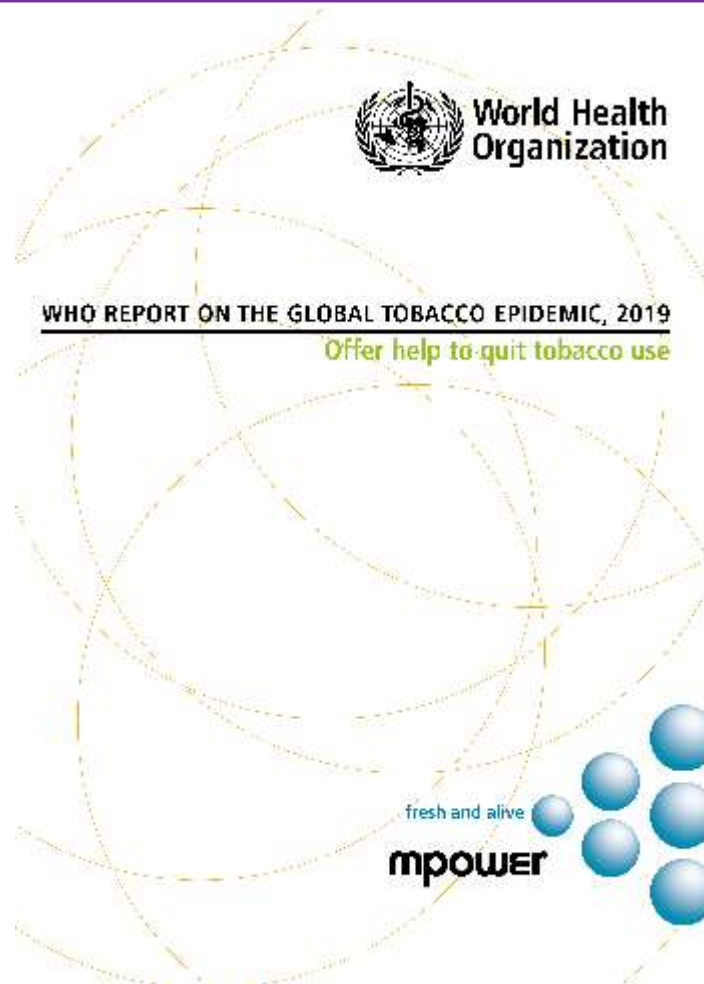
Pas de conflits d'intérêts sur le thème



Pr Bertrand DAUTZENBERG



Contenu du rapport de l'OMS 2019



- | | |
|---------|--|
| Monitor | Monitor tobacco use and prevention policies |
| Protect | Protect people from tobacco smoke |
| Offer | Offer help to quit tobacco use |
| Warn | Warn about the dangers of tobacco |
| Enforce | Enforce bans on tobacco advertising, promotion and sponsorship |
| Raise | Raise taxes on tobacco |

Les contestations du rapport de l'OMS 2019

Un rapport sponsorisé par la fondation Bloomberg, alors que Bloomberg est un anti vape ! ?

Le Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme, 2019 a été établi grâce au financement de Bloomberg Philanthropies

Photographie © Organisation mondiale de la santé
Page 6 – Photographie : David Spitt
Conception graphique : Estelle Infirrin
Maquette PHO : Jean-Claude Fottier
Imprimé par le service de production des documents de l'OMS, Genève (Suisse)

RAPPORT DE L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIE MONDIALE DE TABAGISME, 2019 - RÉSUMÉ D'ORIENTATION 7



Organisation mondiale de la Santé

RAPPORT DE L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIE MONDIALE DE TABAGISME, 2019

Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac

Résumé d'orientation

pour vivre sans tabac

mpower

CSFT 2020

14^e congrès de la Société Francophone de Tabacologie



26 et 27 novembre 2020
Institut Pasteur - Paris

Pr Bertrand DAUTZENBERG



Les gros titres de la presse s'inspirent du communiqué de presse de l'OMS



«Incontestablement nocive»: la surprenante charge de l'OMS contre la cigarette électronique

Par  Cécile Thibert | Mis à jour le 05/08/2019 à 18:10 / Publié le 05/08/2019 à 18:10

SCIENCES • MÉDECINE

Sévère mise en garde de l'OMS sur la cigarette électronique

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé alerte sur la nocivité du vapotage et appelle à sa régulation. Mais les avis divergent.



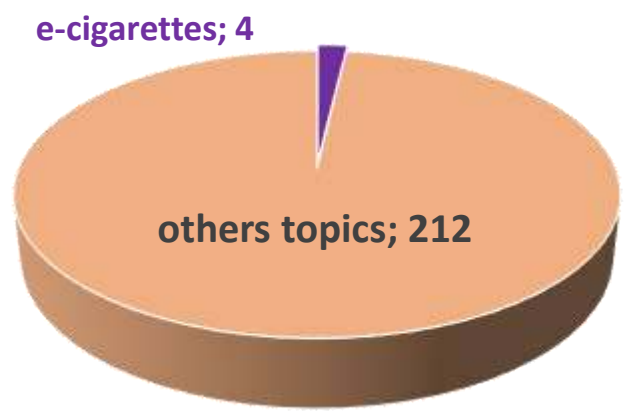
Pr Bertrand DAUTZENBERG



Le rapport 2019 de l'OMS consacre <2% de son contenu à la vape



pagination du rapport OMS 2019



Les 4 pages qui ont fait la une des journaux



La presse a titré sur le rapport OMS, déclarant la vape «indiscutablement toxique», mais le rapport MPOWER2019 de l'OMS ne consacre que 4/216 pages à la vape. → Nous proposons le décryptage de ce rapport.

1-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur la vape

Le rapport de l'OMS précise que la vape ne contient pas de tabac

..le tabac chauffé est traité dans un chapitre différent

Alors que l'industrie du tabac travaille à la confusion entre les deux produits et que cette confusion est souvent reprise par les médias, l'OMS met une barrière claire entre la vape et la tabac chauffé.

NB: On ne peut que regretter que certains acteurs de l'antitabac sèment la confusion en mettant les deux produits dans le même sac : → Il faut suivre l'OMS et bien différencier les 2 produits.

2-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur nicotine de la vape

Le rapport de l'OMS se plaint des vapes qui délivrent une forte concentration de nicotine

Alors que le e-liquide de la Jull aux USA contient 56mg/ml de nicotine, en Europe la limite est à 20mg/ml.

→ Cette limitation à 20 mg/ml avait été beaucoup critiquée en 2014 par les vapoteurs, mais avec l'amélioration des performances des dispositifs de vape et l'apparition des sels de nicotine (neutralisant le PH basique de la nicotine), ...cette concentration suffit dans >99% des cas.

NB: conc moyenne des produits enregistrés à ANSES = 6mg/ml (sur 33 813 produits vape enregistrés)

3-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 la vape moins dangereuse que la cigarette

Le rapport de l'OMS

relève que les émissions de vape sont moins dangereuses que celles de la cigarette,mais que les données sont insuffisantes pour chiffrer la réduction du risque

On ne peut qu'être d'accord. Le PHE avait annoncé 95% moins toxiques (chiffre donné au doigt mouillé en UK).

C'est peut être plus (>99%) ??,

C'est peut être moins (80%) ??.

En fait cela dépend du paramètre étudié, si on ajuste à la dose de nicotine délivrée, si on est en surchauffe avec une puissance trop forte pour le résistance ou non,

mais la vape est beaucoup moins toxique que le tabac fumé et cela permet dans l'immense majorité des cas de diminuer la dose de nicotine quotidienne en 2 à 3 mois car la vape moins addictive.

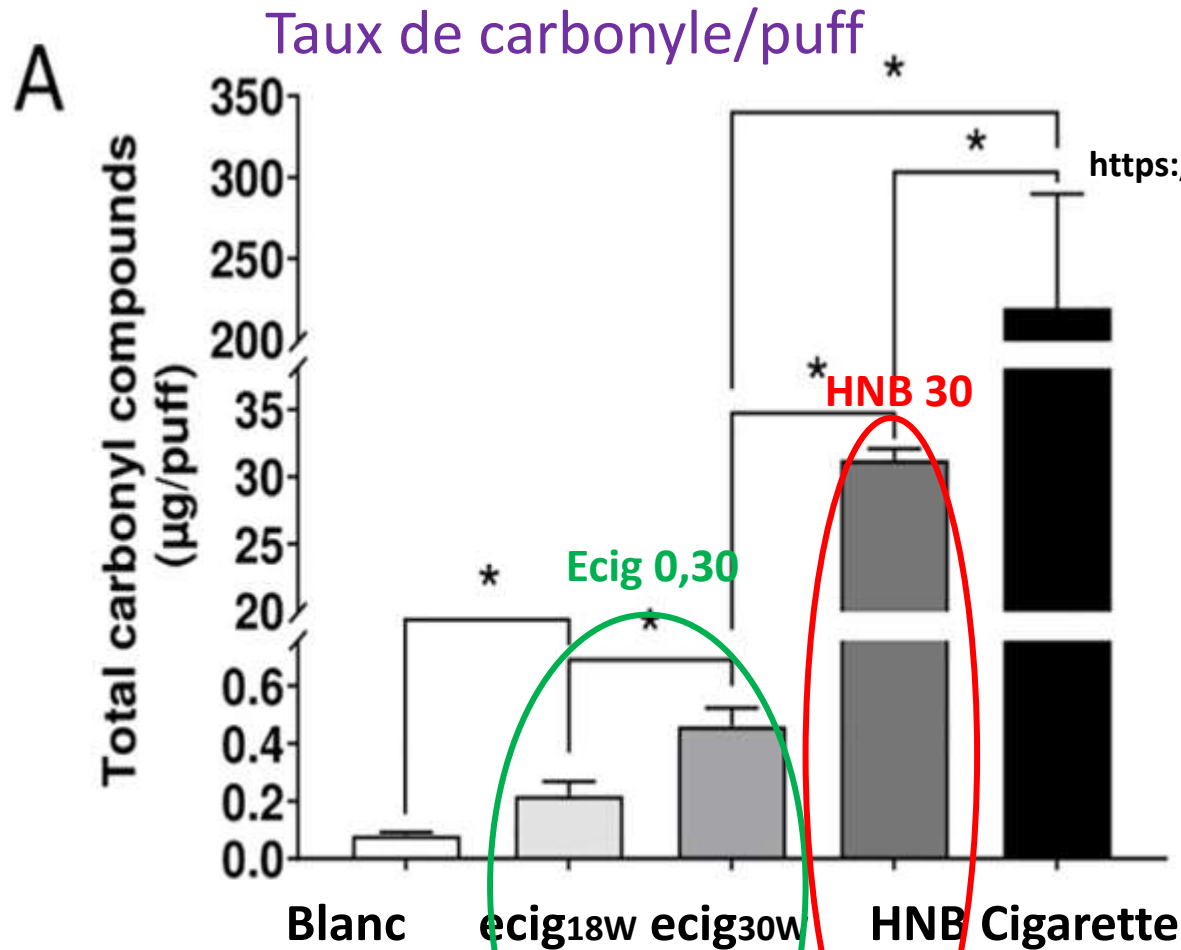
4-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur le risque lié à l'utilisation de la vape

Although the specific level of risk associated with ENDS has not yet been conclusively estimated, ENDS are undoubtedly harmful and should therefore be subject to regulation.

Le rapport de l'OMS dit :

...bien que le niveau de risque spécifique associé à la vape n'ai pas encore été estimé de manière concluante, la vape est sans aucun doute nocive et doit donc être soumise à réglementation.

Comparaison émission cigarette/tabac chauffé/vape/air



Dusautoir et al.

<https://doi.org/10.1016/j.jhazmat.2020.123417>

Une étude l'institut Pasteur de Lille montre qu'il existe un énorme fossé entre le tabac fumé (cigarette et tabac-fumé) et e-cigarettes (100 fois moins de carbonyle !!)

5-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur un effet porte d'entrée en tabac de la vape

Le rapport de l'OMS

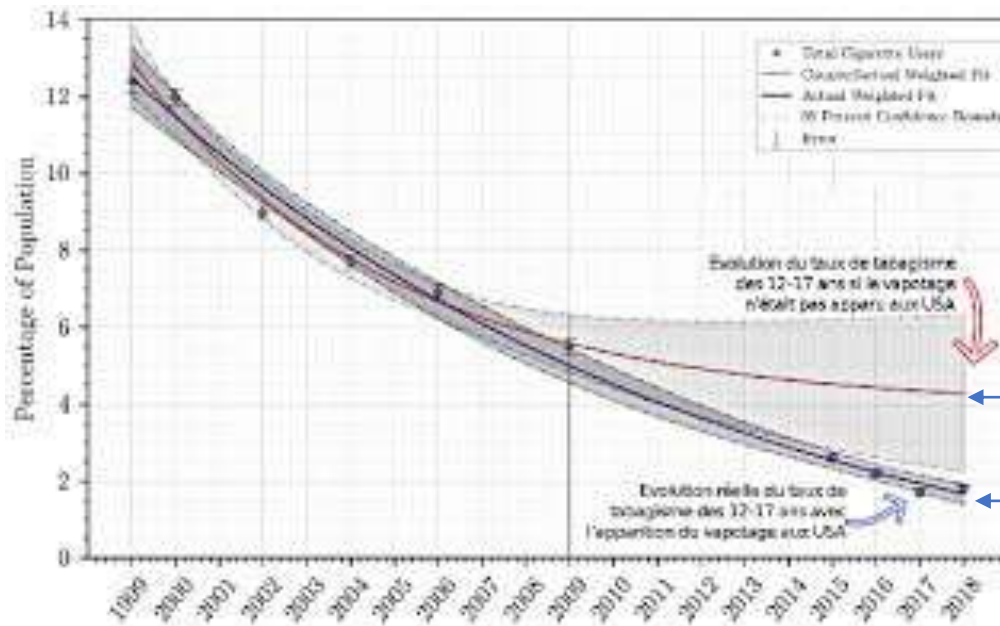
écrit que la vape est très utilisée chez les jeunes et écrit que ceux qui vapotent ont 2 fois plus de risque de fumer, plaidant ainsi pour l'hypothèse de la vape porte d'entrée, sans évoquer l'hypothèse vape = concurrent du tabac chez les jeunes et négligeant la baisse du taux de fumeurs avec l'apparition de la vape.

Ce constat théorique et non factuel est pour le moins déséquilibré

Ces données sont basées sur des études tronquées qui n'étudient que l'effet **porte d'entrée**, sans étudier l'effet de **concurrence** de la vape sur l'initiation du tabac.

→ Cette théorie n'est pas compatible avec les faits : constatation d'une forte baisse du tabagisme des moins de 18 ans aux USA, en UK, en France..

Aux USA effondrement du tabagisme des ado (12-17 years) avec la vape



Projection s'il n'y avait pas eu la vape

Moins de 2% de fumeurs chez les 12-17 ans

On n'a pas vu dans aucun pays d'explosion du tabagisme avec l'explosion de la vape, mais on a observé le contraire → à l'échelon de la population la vape n'apparait pas comme une porte d'entrée.

6-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur le vapotage passif

Le rapport de l'OMS

Recommande qu'il soit interdit aux vapoteurs d'utiliser une e-cigarette à l'intérieur, en particulier là où il est interdit de fumer, aussi longtemps que l'on n'aura pas démontré l'absence de risque pour l'entourage et l'absence de risque que l'autorisation de vapoter n'ait un effet délétère sur la dénormalisation du tabac.

En France existe une législation voulue moins sévère que celle de l'interdiction de fumer pour interdire de vapoter dans certains locaux (ce qui rend la règle souvent mal comprise !)

Les données sur le risque de vape passive restent « très légères ».

Le risque de renormalisation du tabac n'est pas un risque notable avec la loi française.

7-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur le danger d'explosion

Le rapport de l'OMS rappelle qu'il existe également des risques de blessures corporelles provoquées par des incendies ou explosions liées aux batteries des vapes.

OK

Mais on ne comprend pas pourquoi rien n'est dit dans le reste du rapport sur le risque incendie des produits liés au tabac qui sont responsables de 40% des incendies à l'APHP, de la disparition milliers d'hectares de forêt et de centaines de morts..

Mais les batteries des smartphones et des avions explosent aussi.

8-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur la place de la vape dans l'arrêt du tabac

Le rapport de l'OMS

Rapporte que les preuves que la vape comme aide au sevrage font l'objet de débats.

Certaines preuves suggèrent qu'elles peuvent fonctionner comme une aide à l'arrêt du tabac.

Cependant, les preuves requises pour étayer le rôle de la vape comme intervention l'échelle de la population est limitée.

La vape ne doit donc pas être promue comme une aide au sevrage jusqu'à ce que des preuves adéquates soient compilées sur pour les différents types de vape et de fumeurs.

OK

L'OMS dit qu'il existe des preuves que la vape aide au sevrage, mais les données ne sont pas suffisantes pour que les organismes officiels de santé ne recommandent positivement son utilisation. Des études de qualité, comparables à celle qui servent à la mise sur le marché d'un médicament doivent être disponibles avant que les officiels la recommande. (telle étude ECsmoke en France).

9-Ce que dit le rapport de l'OMS 2019 sur la promotion et publicité de la vape

Le rapport de l'OMS

demande d'éviter que les éléments promotionnels qui rendent les vapes attrayantes pour les fumeurs adultes car ils pourraient les rendre attractifs pour les enfants et les non-fumeurs, envisager de mettre en place une restriction effective de la publicité, de la promotion et du parrainage de la vape.

→ Toutes formes de publicité, la promotion et le parrainage de la vape doivent être réglementés par un organisme gouvernemental.

Si cela n'est pas possible, une interdiction pure et simple de la publicité la promotion et le parrainage sont préférables.

OK

L'interdiction d'interdire la promotion et la publicité en faveur de la vape est déjà actée dans la législation française, qui est même plus sévère.

A noter que l'interdiction de la promotion en France est aussi prise au nom de la lutte pour la dénormalisation du tabac.

Conclusions

L'OMS dit dans son rapport que la vape est un produit bien moins dangereux que le tabac fumé, mais n'est pas totalement inoffensive, et qu'à ce titre elle doit être réglementée.

→ La France et l'Europe ont déjà mis en place cette réglementation.

Ce rapport demande de fait (sans le dire) aux pays qui ne l'ont pas fait d'appliquer une législation de type réglementation européenne.

A la marge :

- discordance sur le risque théorique sur les jeunes, mais sur le plan pragmatique cela ne change pas grand-chose (OK pas de promotion chez les jeunes, doit être un produit pour les fumeurs).

- discordance sur les arômes,

→ Accord de tous, il faut développer la connaissance et adapter la réglementation à la connaissance ; en particulier pour l'utilisation de la vape comme porte de sortie du tabac.